

# Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

## AVIS PUBLIC

**EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE : --**

Il y aura séance régulière du conseil de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré le 1<sup>er</sup> août deux mille dix-sept à dix-neuf heures trente au 100, place de la Mairie à Saint-Faustin-Lac-Carré.

Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

### Demande 2017-00167

**NATURE ET EFFETS :** La nature de la demande vise à permettre l'entreposage de matériel en vrac dans la cour avant alors que l'article 80 du *Règlement de zonage* numéro 194-2011 autorise l'entreposage extérieur uniquement dans les cours latérales ou arrières.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :** Propriété située sur la route 117, lot 5 501 829 du cadastre du Québec.

### Demande 2017-00174

**NATURE ET EFFETS :** La nature de la demande vise à permettre la création de 4 lots dont les largeurs respectives seraient de 45,72 mètres, 46,14 mètres, 46,14 mètres et 46,13 mètres alors que l'article 20 du *Règlement de lotissement* numéro 195-2011 dans la zone I-766 établit la largeur à 50 m et visant à régulariser l'implantation d'un bâtiment principal à une distance de 6,05 mètres de la ligne avant alors que l'article 57 du *Règlement de zonage* numéro 194-2011 dans la zone I-766 établit la marge avant minimale à 15 mètres.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :** Propriété située sur la rue du Sommet, lots 5 414 776, 5 883 283, 5 883 284 et 5 883 285 du cadastre du Québec.

### Demande 2017-00176

**NATURE ET EFFETS :** La nature de la demande vise à permettre le lotissement d'un terrain dont la largeur serait de 47,36 mètres alors que l'article 20 du *Règlement de lotissement* numéro 195-2011 dans la zone Vr-402 établit la largeur d'un terrain à 50 mètres.

**IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ :** Propriété située sur la place des Tulipes, lot 5 901 843 du cadastre du Québec.

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à ces demandes.

**DONNÉ à Saint-Faustin-Lac-Carré ce 13e jour de juillet deux mille dix-sept.**

  
Gilles Bélanger  
Directeur général  
Secrétaire-trésorier  
Service du greffe